

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02611
Numéro SIREN : 882 457 872
Nom ou dénomination : 123 PHOTOVOLTAIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/037693

123 PHOTOVOLTAIQUE

1 Rue Jacques Monod

69680 CHASSIEU

Exercice clos le : 28 février 2021

APE : 4321A

SIRET : 88245787200019

CABINET FRANCOIS

30 AVENUE CHARLES DE GAULLE

69780 MIONS

Tél : 0478208244

Fax : 0958881577

E-mail : eric.francois@cabinet-francois.net

Le 21/07/2021

Comptes certifiés Conformes.

M. Pierre-Marie GALIEN.



SOMMAIRE

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

Attestation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8
Soldes Intermédiaires de Gestion	9
ANNEXE	10
Annexe des comptes annuels	11
DETAIL DES COMPTES ANNUELS	18
Détail de l'actif	19
Détail du passif	20
Détail du compte de résultat	21
Détail des soldes Intermédiaires de Gestion	22
LIASSE FISCALE	23
Réel simplifié	24

ATTESTATION

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

123 PHOTOVOLTAIQUE

Pour l'exercice du 01/03/2020 au 28/02/2021

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	11 745 €
Chiffre d'affaires	€
Résultat net comptable	-4 030 €

Fait à Mions,
Le 09/07/2021.

Eric FRANCOIS,
Expert-comptable.

Signé électroniquement le 09/07/2021 par
Eric Francois



mf

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

ACTIF	Valeurs au 28/02/21		% de l'actif	Valeurs au	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr			
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					12
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	2 000	637	1 363		
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 000	637	1 363		12
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					3
Clients (3)					
Clients douteux, litigieux (3)					
Clients factures à établir (3)					
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)	382		382		
Débiteurs divers (3)					
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	10 000		10 000		85
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 382		10 382		88
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	12 382	637	11 745		100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

120

BILAN PASSIF

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

PASSIF	Valeurs au 28/02/21	% du passif	Valeurs au	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	85		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 030	-34		
SITUATION NETTE	5 970	51		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 970	51		
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	5 476	47		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs				
Fournisseurs, factures non parvenues	300	3		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	5 776	49		
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	11 745	100		

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

5 776

PM6

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2021 dont le total est de 11 745.25 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -4 030.38 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2020 au 28/02/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/07/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

MLL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

	CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions				
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL							
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			2 000				
CORPORELLES	Terrains								
	Constructions	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 100px;">Sur sol propre</td></tr> <tr><td>Sur sol d'autrui</td></tr> <tr><td>Inst. générales, agencés & aménagés construct.</td></tr> </table>	Sur sol propre	Sur sol d'autrui	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Sur sol propre								
	Sur sol d'autrui								
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.								
	Installations techniques, matériel & outillage industriels								
	Autres immos corporelles	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 100px;">Inst. générales, agencés & aménagés divers</td></tr> <tr><td>Matériel de transport</td></tr> <tr><td>Matériel de bureau & mobilier informatique</td></tr> <tr><td>Emballages récupérables & divers</td></tr> </table>	Inst. générales, agencés & aménagés divers	Matériel de transport	Matériel de bureau & mobilier informatique	Emballages récupérables & divers			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers								
	Matériel de transport								
	Matériel de bureau & mobilier informatique								
Emballages récupérables & divers									
Immobilisations corporelles en cours									
Avances et acomptes									
	TOTAL								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								
	Autres participations								
	Autres titres immobilisés								
	Prêts et autres immobilisations financières								
	TOTAL								
	TOTAL GENERAL			2 000					

	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine				
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL								
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			2 000					
CORPORELLES	Terrains									
	Constructions	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 100px;">Sur sol propre</td></tr> <tr><td>Sur sol d'autrui</td></tr> <tr><td>Inst. gal. agen. amé. cons</td></tr> </table>	Sur sol propre	Sur sol d'autrui	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Sur sol propre									
	Sur sol d'autrui									
	Inst. gal. agen. amé. cons									
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.									
	Autres immos corporelles	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr><td style="width: 100px;">Inst. gal. agen. amé. divers</td></tr> <tr><td>Matériel de transport</td></tr> <tr><td>Mat. bureau, inform., mobilier</td></tr> <tr><td>Emb. récupérables & divers</td></tr> </table>	Inst. gal. agen. amé. divers	Matériel de transport	Mat. bureau, inform., mobilier	Emb. récupérables & divers				
	Inst. gal. agen. amé. divers									
	Matériel de transport									
	Mat. bureau, inform., mobilier									
Emb. récupérables & divers										
Immobilisations corporelles en cours										
Avances et acomptes										
	TOTAL									
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence									
	Autres participations									
	Autres titres immobilisés									
	Prêts & autres immob. financières									
	TOTAL									
	TOTAL GENERAL			2 000						

PMG

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		637		637
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL		637		637

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

fm

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	382	382	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX	382	382		
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
			Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

pac

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000.00	10.00

flr

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	300	300		
Personnel & comptes rattachés	.			
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	.			
Etat & Impôts sur les bénéfices	.			
autres Taxe sur la valeur ajoutée	.			
collectiv. Obligations cautionnées	.			
publiques Autres impôts, tax & assimilés	.			
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	5 476	5 476		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	5 776	5 776		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

pm 6

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	300

FCU

DETAIL DES COMPTES ANNUELS

page

DÉTAIL DE L'ACTIF

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	28/02/21		en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	1 363		1 363	
20500000 CONCES & DROIT SIMIL BREV LIC	2 000		2 000	
28050000 AMORT CONC & DROITS SIMIL BREV	-637		-637	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 363		1 363	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	382		382	
Débiteurs divers (3)				
Disponibilités	10 000		10 000	
51211000 BANQUE	10 000		10 000	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 382		10 382	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	11 745		11 745	

DÉTAIL DU PASSIF

123 PHOTOVOLTAIQUE

Du 01/03/2020 au 28/02/2021

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
	28/02/21		en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000)	10 000		10 000	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	10 000		10 000	
Réserves				
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-4 030		-4 030	
SITUATION NETTE	5 970		5 970	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 970		5 970	
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Groupe et associés	5 476		5 476	
Fournisseurs, factures non parvenues	300		300	
TOTAL DETTES	5 776		5 776	
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	11 745		11 745	

(1) Dont à moins d'un an

5 776

p.m.o

LIASSE FISCALE

francois

CABINET FRANCOIS

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Exercice ouvert le	01/03/20	et clos le	28/02/21	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
123 PHOTOVOLTAIQUE 1 Rue Jacques Monod 69680 CHASSIEU	
SIRET 8 8 2 4 5 7 8 7 2 0 0 0 1 9	Mél :
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE
Activités exercées Travaux d'installation électrique dans t
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit 4 030
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i> <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octes A</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
	Zone de développement prioritaire, art 44 <i>septdecies</i> <input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CABINET FRANCOIS 30 Avenue Charles de Gaulle 69780 MIONS Tél : 0478208244	
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Date : 09/07/21 Lieu : Chassieu
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Qualité et nom du signataire : Président GALIEN Pierre-Marie
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature
prestataire :	

Signature

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise 123 PHOTOVOLTAIQUE				Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise 1 Rue Jacques Monod				69680 CHASSIEU				
SIRET 88245787200019								
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * _____				
				Exercice N clos le 28/02/2021				
ACTIF								
				Brut 1				
				Amortissements-Provisions 2				
				Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	2 000	016	637	1 363	
	Immobilisations corporelles*		028		030			
	Immobilisations financières* (1)		040		042			
	Total I (5)		044	2 000	048	637	1 363	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
			Autres* (3)	072	382	074	382	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	10 000	086	10 000		
	Charges constatées d'avance*		092		094			
Total II		096	10 382	098	10 382			
Total général (I + II)				110	12 382	112	637	11 745
PASSIF								
				Exercice N NET I				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	10 000			
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132				
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136	-4 030			
	Provisions réglementées			140				
Total I			142	5 970				
Provisions pour risques et charges			154					
Total II			154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	300			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 5 476)			172	5 476			
Produits constatés d'avance			174					
Total III			176	5 776				
Total général (I + II + III)				180	11 745			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 000	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

part

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
		Autres	410		412	2 000	414		416	2 000			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	2 000	494		496	2 000				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502	637	504		506	637				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572	637	574		576	637				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1/1

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 123 PHOTOVOLTAIQUE Néant *

I		RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996
Déficits imputés				983				
Déficits reportables				984				
Déficits de l'exercice				860	4 030			
Total des déficits restant à reporter				870	4 030			

IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)		325			381
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378 332	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : 123 PHOTOVOLTAIQUE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :01/03/2020.....		et clos le :28/02/2021.....	
		Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann III au CG) (1) Néant *

N° de dépôt
EXERCICE CLOS LE 28/02/2021

SIREN 882457872

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 123 PHOTOVOLTAIQUE

ADRESSE (voic) 1 Rue Jacques Monod

CODE POSTAL 69680 VILLE CHASSIEU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	510
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	490

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination GALIEN TOITURES
 N° SIREN (si société établie en France) 339703803 % de détention 51.0000 Nb de parts ou actions 510.00
 Adresse : N° 1 Voie RUE JACQUES MONOD
 Code Postal 69680 Commune CHASSIEU Pays France

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GALIEN Prénom(s) Pierre-Marie
 Nom marital GALIEN % de détention 49.0000 Nb de parts ou actions 490.00
 Naissance : Date 12/09/1979 N° Département 69 Commune LYON-04 Pays France
 Adresse : N° 33 Voie rue Pasteur
 Code Postal 69300 Commune CALUIRE-ET-CUIRE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame
 * Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

juil

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au CGI)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 28/02/2021

SIREN 882457872

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 123 PHOTOVOLTAIQUE

ADRESSE (voie) 1 Rue Jacques Monod

CODE POSTAL 69680 VILLE CHASSIEU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

pa7

123 Photovoltaïque
Société par action simplifiée
Au capital de 10 000 EUROS
Siège social : 1 rue Jacques Monod 69680 Chassieu
Siret 882457872000 19
APE 4321A
RCS LYON

Rapport de gestion du président années deux mil vingt/deux mil vingt et un

L'exercice 2020-2021 est négatif avec un résultat d'exploitation de moins 4030.38 € pour cette première année d'exploitation.

Le total de l'actif du bilan s'élève à 11 745.25 €.

Le total des charges de l'exploitation atteint 3 163.34 €.

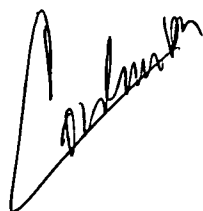
Le résultat net comptable ressort à moins 4 030.38 €

La première année d'exploitation à vue la mise en place par 123 photovoltaïque de moyens techniques, commerciaux, logistiques, d'approvisionnement, de mise en place de relations commerciales, elle s'est heurtée à des difficultés administratives liées en particulier aux réglementations locales, comme le PLU. (Plan Local d'Urbanisme), qui perturbe fortement un marché qui devrait être favorable aux développements technologiques, permettant d'obtenir une Energie verte entièrement décarbonée.

L'énergie photovoltaïque est propre, économique, assez facile à mettre en œuvre et elle se heurte aux conservatismes administratifs.

Ceci n'arrête pas pour l'instant les efforts de 123 photovoltaïque
2021-2022 sera l'exercice de vérité

Pierre Marie GALIEN
Président



123 Photovoltaïque
Société par action simplifiée
Au capital de 10 000 EUROS
Siège social : 1 rue Jacques Monod 69680 Chassieu
Siret 882457872000 19
APE 4321A
RCS LYON

**Rapport de gestion du président sur les conventions visées à l'article L223-19
du code du commerce**

Il n'y a pas de convention visée à l'article L223-19 du code du commerce réalisé
en 2020-2021

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Pierre Marie GALIEN
Président



123 Photovoltaïque
Société par action simplifiée
Au capital de 10 000 EUROS
Siège social : 1 rue Jacques Monod 69680 Chassieu
Siret 882457872000 19
APE 4321A
RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 21 juillet 2021

L'AN DEUX MIL VINGT et UN
Le 21 juillet 2021
A 10 heures 00

Les actionnaires de la société dénommée « 123 photovoltaïque » se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du président

Monsieur Pierre Marie GALIEN préside la séance en sa qualité de président.

Après avoir constaté qu'il possède personnellement quatre cent quatre vingt dix actions

Ci 490 actions

Le président constate que sont présents ou représentés :

-Monsieur Pierre-Marie GALIEN, propriétaire de quatre cent quatre vingt actions,

Ci.....490 actions

-Galien toitures représentés par Pierre-Marie Galien son gérant, propriétaire de cinq cent dix actions,

Ci.....510 actions

TOTAL des parts présentes ou représentées sur les mille actions

Composants le capital social

Ci.....1000 actions

Le Président constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport du président
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2021 et quitus à la présidence.
- Affectation du résultat
- Rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, approbation de ces conventions.

Le Président donne lecture. - du rapport du président
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre de jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la Société et des comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2021, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2021, lesquels font apparaître une perte 4 030.38€

et donne quitus à la présidence
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le perte de l'exercice s'élevant à quatre mille trente euros et trente huit centimes (4 030.38 €)

de la manière suivante :

Réserves

-A autres réserves..... -4 030.38€

Exercice	Dividende distribué
28.02.2021	0€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendus la lecture du rapport du président, énonçant les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce constate qu'aucune convention n'a été réalisée en 2020-2021. Cette résolution mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de ne pas rémunérer Monsieur Pierre Marie GALIEN, président.

Par contre, Monsieur Pierre Marie GALIEN sera remboursé de ses frais de déplacements et de représentation sur présentation de justificatifs.

Monsieur Pierre Marie GALIEN ne prenant pas part au vote, cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, à 12 heures 00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, et par tous les actionnaires présents.

Le président



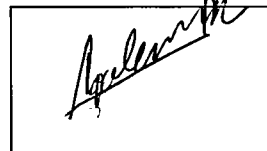
Les actionnaires



123 Photovoltaïque
Société par action simplifiée
Au capital de 10 000 EUROS
Siège social : 1 rue Jacques Monod 69680 Chassieu
Siret 882457872000 19
APE 4321A
RCS LYON

Feuille de présence à l'assemblée ordinaire le 21 juillet 2021 à 10H00

Monsieur Pierre Marie GALIEN 490 actions



GALIEN toitures
Représenté par Pierre Marie GALIEN 510 actions

